

Bras en Aluminium 3 articulations

Montage plafond & Mural Ø75

Réf. Plafond: B-3AALUFP75 - Réf. Mural: B-3AALUFM75
Rev2/Fr/2020 Last update : 10/2020

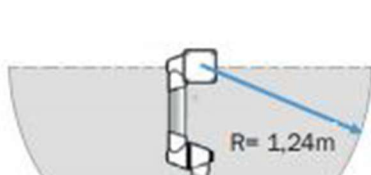
Description du produit:

Cet équipement d'extraction est idéal pour la captation des poussières, fumées, vapeurs et gaz sur postes de travail. Il convient à un environnement de travail en contact avec diverses substances volatiles corrosives. Il peut en effet extraire le gaz toxique, la fumée, la poussière et purifier la qualité de l'air. Éviter le contact entre les substances toxiques et le corps humain, et protéger la santé des utilisateurs. Ce bras d'extraction doit être associé à un ventilateur ou un système de ventilation.

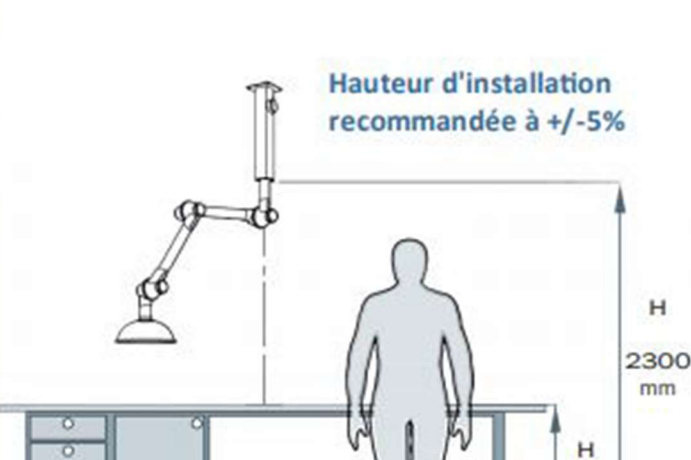
Matière: bras en aluminium et articulation en PP

Caractéristiques techniques:

Diamètre du tube	Ø 75 mm
Diamètre de la coupole transparente	Ø 365 mm
Débit d'air extrait jusqu'à	200 m³/h
Angle de tension max du corps principal	135°
Rayon de couverture efficace de la coupole	R1240 mm
Diamètre de sortie du bras	Ø 100 mâle
Longueur totale du support plafond	925 mm
Distance entre le plafond et le plan de travail recommandée	+ / - 2300 mm



Un champs de travail de 2,5m



COMELEC CD 908 13720 BELCODENE Tél.: 04 42 70 63 90 Fax : 04 42 70 63 95 contact@comelec.fr www.ecro.fr

Composition du colis:

- 1 Support de fixation (mural ou plafond)
- 1 Corps principal d'échappement des fumées
- 1 Coupole transparente diamètre 365mm

Visseries incluses:

- 1 clé allen 5mm (version mural seulement)
- 1 clé allen 6mm
- 4 vis à pan creux M6 x 35
- 4 vis à pan creux M8 x 30 (version mural seulement)
- 4 vis cruciforme

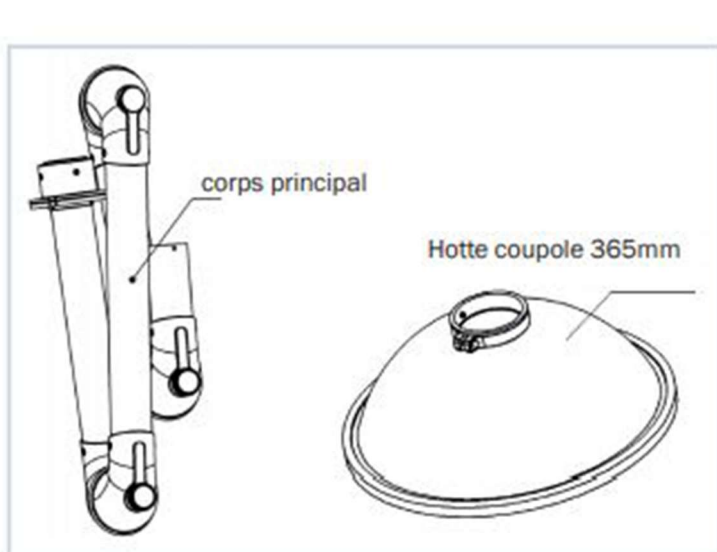
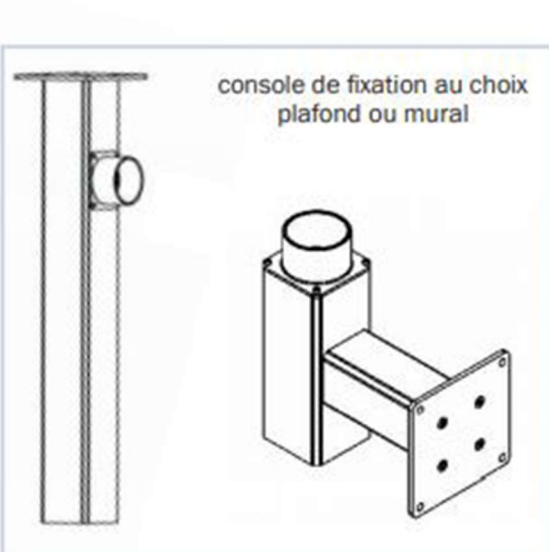
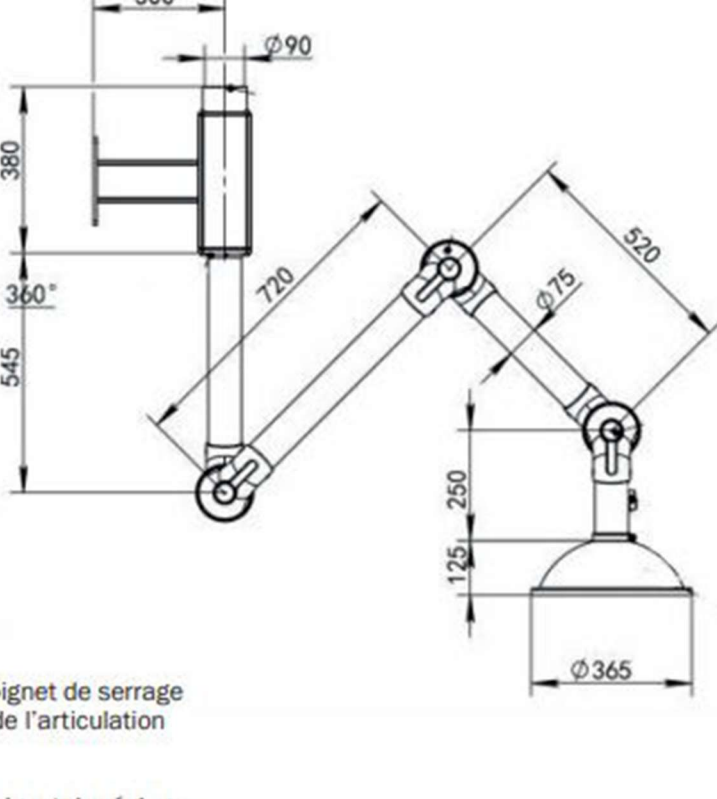
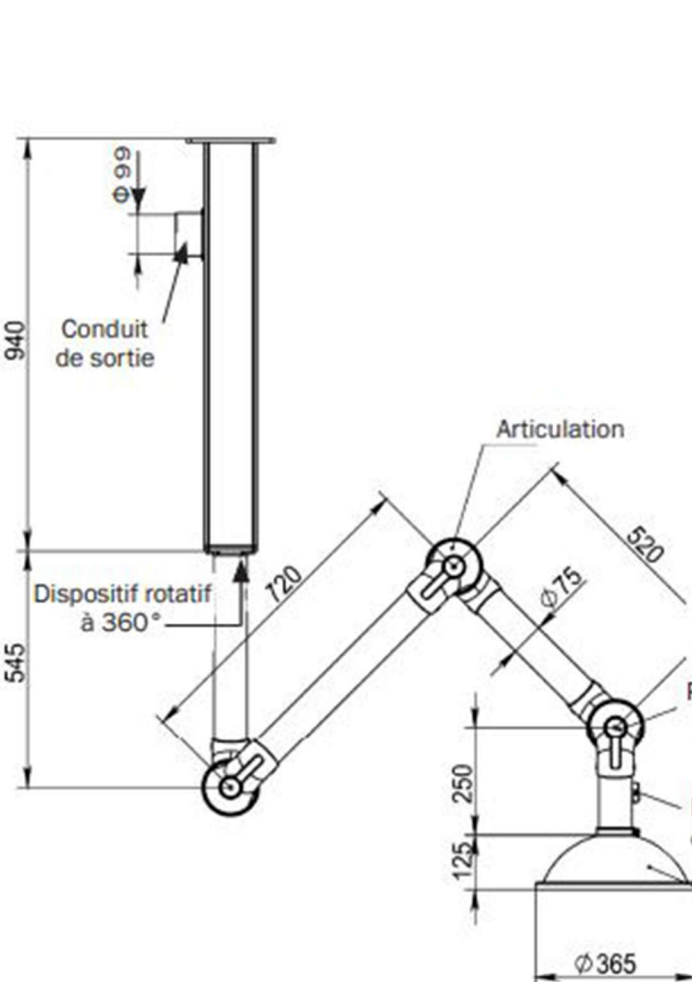


Schéma d'installation:



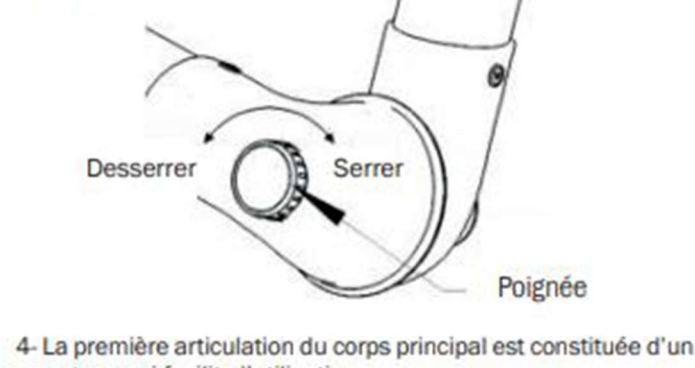
2

Description technique

- 1- le pack est principalement composé de la console de fixation plafond ou mural du corps principal et de la hotte de captation. (le support plafond peut être recoupé pour l'adapter à la hauteur du plan de travail, il sera nécessaire de refaire le filetage du support à l'aide de vis autotaraudeuse).

- 2- le corps principal peut pivoter librement à 360° pour une utilisation facile sur la version plafond

- 3- La structure principale d'articulation peut pivoter sur un angle large (l'articulation est composée de roulements de pression et de joints). Tourner la poignée dans le sens horaire, afin de serrer l'articulation.



- 4- La première articulation du corps principal est constituée d'un ressort, ce qui facilite l'utilisation.



- 5- La hotte de captation est équipée d'une structure de régulation d'air, et le bouton d'extraction permet l'ouverture et la fermeture du plateau diffuseur d'air, afin de régler le volume d'air.



Etapes d'installation:

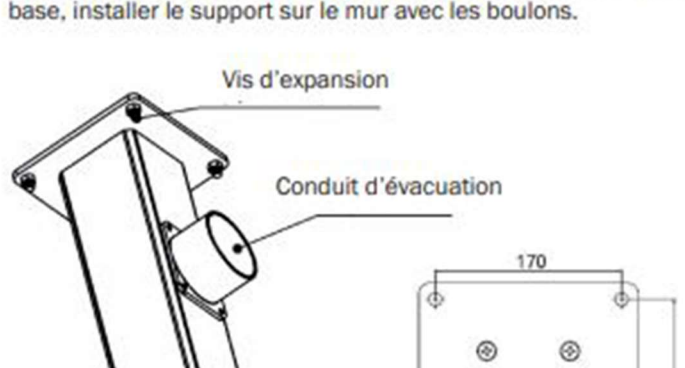
Outils nécessaires :

- Perceuse électrique à percussion
- Clé anglaise
- Tournevis cruciforme
- Clé allen 6mm

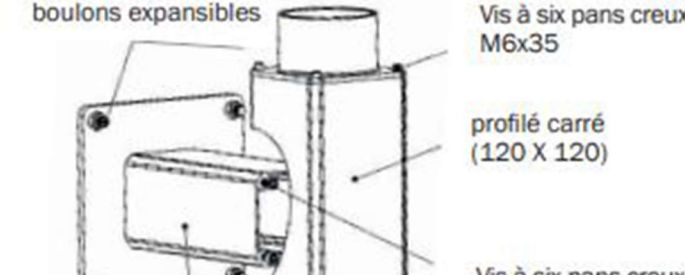
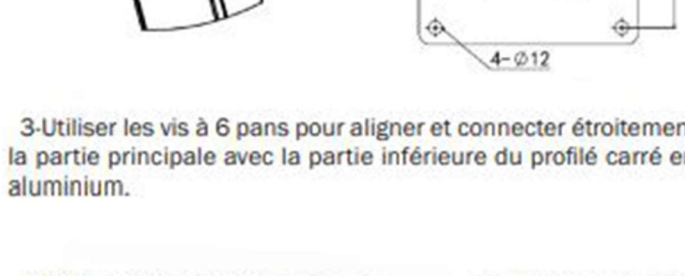


- 1-Mesurer la hauteur entre le plafond et le plan de travail, entre 1740-3040mm. Vérifier que la hauteur entre l'extrémité du support de fixation et le plan de travail est de 750-2050mm.

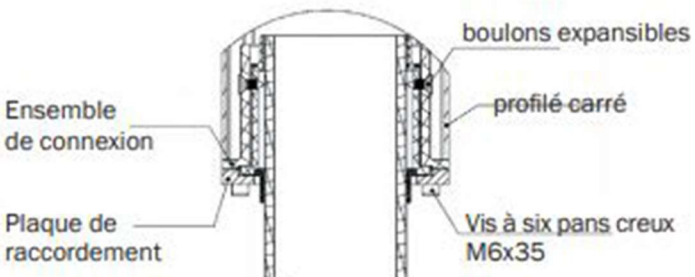
- 2-Ajuster l'orientation de l'interface du tube, puis le tube carré en alliage d'aluminium avec la vis à six pans creux M8x35 et la vis à tête fraisée transversale M8x35 pour assembler la partie de base, installer le support sur le mur avec les boulons.



- 3-Utiliser les vis à 6 pans pour aligner et connecter étroitement la partie principale avec la partie inférieure du profilé carré en aluminium.



3



- 4-Défaire la bague de fixation puis, insérer la coupole transparente dans le corps principal (voir l'image ci-dessous) afin que la butée sur la bague de fixation corresponde avec l'encoche dans le tube. Puis, serrer avec la vis M6x16.



- 5-Connecter les conduits de ventilation. Démarrer le ventilateur et régler la valve de régulation d'air afin de tester la performance du produit.

- 6-Eteindre le ventilateur. Pousser coupole transparente jusqu'à l'extrémité supérieure afin que le bras puisse se replier.

- 7-Une fois l'installation terminée, se débarrasser de l'emballage et autres déchets. Nettoyer afin de laisser la pièce prête à l'utilisation.

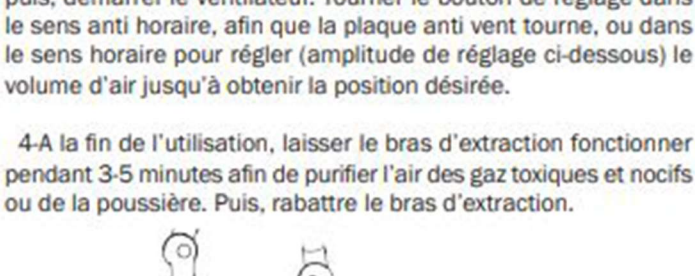
Méthode d'utilisation:

- 1-Avant utilisation, lire attentivement les instructions. Vérifier attentivement l'équipement de ventilation avant utilisation.

- 2-Pousser, tirer ou faire pivoter le corps principal du bras dans la position désirée, ajuster l'articulation en serrant le bouton rotatif, afin que la coupole soit à l'opposé ou à l'oblique de la zone de travail, la distance est d'à peu près 200mm.

- 3-Appuyer sur le bouton de contrôle de flux d'air afin de l'éteindre puis, démarrer le ventilateur. Tourner le bouton de réglage dans le sens anti horaire, afin que la plaque anti vent tourne, ou dans le sens horaire pour régler (amplitude de réglage ci-dessous) le volume d'air jusqu'à obtenir la position désirée.

- 4-A la fin de l'utilisation, laisser le bras d'extraction fonctionner pendant 3-5 minutes afin de purifier l'air des gaz toxiques et nocifs ou de la poussière. Puis, rabattre le bras d'extraction.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Utilisation

Afin de ne pas compromettre l'intégrité de l'appareil, veillez à toujours l'utiliser conformément à l'usage prévu et dans les limites des paramètres décrits dans les caractéristiques techniques.

Entretien

Évitez tous les solvants agressifs. Lors de nettoyage à base de produits formolés (pièces ou conduit) protéger l'appareil et les sondes.

Accessoire de remplacement

- B-HC375B Hotte coupole transparente diamètre 365 mm

Garanties

1/ Définition et limite de la garantie:
La garantie ne s'applique qu'au matériel livré par la société comelec et n'existe qu'envers l'acheteur et non envers les tiers auxquels le matériel pourrait être revendu. La garantie se limite au remplacement du matériel ou des pièces dont le fonctionnement est reconnu défectueux suite à une expertise par nos services, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou pénalités. Nous ne sommes tenus à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tels que : dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner.

2/ Durée de garantie:
Sauf stipulation contraire, la garantie ne s'applique qu'aux vices qui se sont manifestés pendant une période de 12 mois. Dans tous les cas, la période de garantie commence à la date de livraison du matériel.

3/ Obligations de l'acheteur:

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'acheteur doit nous aviser par la voie qu'il juge la plus rapide, avec confirmation écrite, des vices qu'il impute au matériel. Il devra fournir toutes justifications quant à la réalité de ces faits. L'acheteur doit nous donner toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y remédier; il s'abstiendra, sauf accord express de notre part, d'effectuer lui-même la réparation ou de la faire effectuer par un tiers. L'acheteur ne peut se prévaloir du recours en garantie pour suspendre ou différer les paiements. Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies. Nous ne sommes tenus à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tels que : dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner.

4/ Retenue de garantie:
Aucune retenue de garantie n'est acceptée, si elle n'a pas fait l'objet d'un accord écrit.

Document et images non contractuels - Comelec se réserve la possibilité de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis. Rev2/Fr/2020 Last update : 10/2020

4